

RÈGLEMENT DU TOURNOI RÉGIONAL FÉMININ

DU CHESNAY TENNIS DE TABLE

DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Le Club du Chesnay Tennis de Table organise le dimanche 19 Avril 2026 son premier **Tournoi Régional** homologué 2397/2025-R de tennis de table **réservé aux féminines**. Il est ouvert à toutes les joueuses licenciées FFTT excepté les poussines.

Un tableau spécial (Tableau D), non homologué permettra aux joueuses non licenciées FFTT ou ayant des licences loisir ou aux poussines de concourir. Pour les joueuses non licenciées, des licences événementielles seront prises.

Chacune des participantes recevra un lot et les premières de chaque tableau une dotation financière et une coupe.

Article 1 : Juge-Arbitrage et arbitrage

Juge Arbitre du tournoi : **Gérald GALAND**

Spiddeur : **Robert MEBARKI**

Tout litige, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par les Juges-Arbitres et seront sans appel.

Article 2 : Matériel

Le tournoi se déroulera sur 20 tables au **gymnase PELLOUARD** - salle Dominique HECKMANN - situé au **58 rue Caruel de Saint Martin 78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT**.

Des balles plastiques blanches homologuées seront fournies par le club organisateur.

Article 3 : Tableaux

Quatre tableaux sont prévus pour ce tournoi :

Tableau	Caractéristiques	Nbre Max Joueuses	Fin de Pointage	Début des rencontres
Tableau A	> 799	32	12H	12h30
Tableau B	< 1100	32	8h30	9h
Tableau C	< 800	32	12H	12h30
Tableau D (*)	Loisir et < 501 points	32	8H30	9h

(*) Ce tableau D comportant des joueuses non licenciées FFTT n'est pas homologué et ne donne donc pas lieu à un échange de points. Des joueuses poussines peuvent y participer.

Le classement officiel de début de la phase 2 sera utilisé pour contrôler les classements. Les joueuses devront se présenter à la table de pointage avant l'horaire officiel de fin de pointage et être en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2025-2026.

Un forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 5 minutes après le second appel au micro.

La salle sera ouverte à partir de 8h00.

Article 4 : Limitation

Une joueuse peut participer à maximum à 2 tableaux.

Les joueuses non licenciées FFTT ne peuvent s'inscrire qu'au tableau D.

Les joueuses inscrites au tableau D ne peuvent pas s'inscrire aux tableaux A et B.

Les joueuses inscrites au tableau C ne peuvent pas s'inscrire au tableau A.

Les joueuses « non présentes et non excusées » pourront être refusées par le JA lors des tournois suivants.

Article 5 : Engagements

Les inscriptions se font sur le site web : <https://www.lechesnayas78.fr/>

Renseignement par mail : lc78tt.tournoi2026@gmail.com

Une billetterie HelloAsso permet de s'inscrire au tournoi et de payer **le droit d'engagement** qui est fixé à **10 € pour 1 tableau et 18€ pour 2 tableaux**.

Les inscriptions seront closes le 10 avril 2026.

Le nombre de places possibles sur la billetterie est limité à 32 par tableau. Une fois ces places réservées, il y aura possibilité de s'inscrire sur une liste d'attente. Cette liste d'attente (de taille limitée) sera utilisée en cas de forfait d'une des 32 premières inscrites pour compléter les tableaux.

Les engagements individuels ne seront définitivement confirmés qu'après paiement des droits d'inscription sur le site HelloAsso. En cas d'empêchement motivé notifié **avant le 10 avril au plus tard**, le club organisateur s'engage à rembourser la totalité des droits d'inscription. Au-delà de ce délai, les demandes de remboursement seront examinées au cas par cas. Le club s'engage à rembourser intégralement les personnes inscrites sur la liste d'attente qui n'auraient pas été repêchées.

La liste des joueuses retenues sera figée le 13 avril 2026 et les tableaux seront constitués.

Un mail de confirmation sera envoyé.

Article 7 : Déroulement sportif et règlement sportif

Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT. La tenue sportive et les chaussures de sport sont de rigueur.

Les joueuses de chaque tableau seront réparties en 8 poules de 4 joueuses en fonction de leur classement (exceptionnellement en cas de forfait ou pour faciliter l'organisation, des poules de 3 ou de 5 pourront être constituées).

Les 2 premières de chaque poule seront qualifiées pour un tableau à élimination directe (1/8, 1/4, 1/2 et finale). Un match de classement permettra de déterminer la 3^{ème} et la 4^{ème}.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Fin des rencontres vers 18h.

En cas de forfait ou d'absence non excusé(e), la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs dès la première partie non jouée de la joueuse. Celle-ci perdra alors les points classement qui s'appliqueraient en temps normal en cas de défaite lors cette partie.

Article 8 : Horaires d'ouverture de la salle

Samedi 18 Avril 2026 : 8h00

Le tournoi se déroulera sans interruption.

Une buvette et petite restauration sera assurée sur place.

Article 9 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant tout accident, perte ou vol pouvant intervenir pendant le déroulement du Tournoi, dans ou en dehors des installations sportives utilisées.

Article 10 : Récompenses

Les premières de chaque tableau recevront également une coupe.

Les 1^{ière}, 2^{ème} ainsi que certaines 3^{ème} et 4^{ème} recevront un chèque dont le montant est indiqué ci-dessous :

	1 ^{ière}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Tableau A	300 €	150€	75€	40 €
Tableau B	150€	100€	50 €	25 €
Tableau C	80€	40 €	25 €	Lot
Tableau D	40 €	25 €	Lot	Lot

Toutes les compétitrices se verront remettre un lot souvenir de cette journée.

L'organisation se réserve le droit de **supprimer un tableau** ou de **la dotation** pourra **être réduite de moitié** en cas d'inscriptions insuffisantes dans un tableau.